

Lettre de Roger Martin du Gard à Jean Paulhan, 1927-07-03

Auteur : Martin du Gard, Roger (1881-1958)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Martin du Gard, Roger (1881-1958), Lettre de Roger Martin du Gard à Jean Paulhan, 1927-07-03, 1927-07-03.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 23/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14619>

Copier

Information sur la lettre

Date 1927-07-03

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

ne faut paraître de tout premier ordre, charges de substance, et que la N.R.F. ne m'a scabellée mieux méritée la place et notre attachement. Je vous salue les mains, très affectueusement,

BELLÈME

TÉL. 28

ORNE

ARCHIVES PAULHAN

3 juillet 27.

Roger Moreau

Cher ami, je suis de ceux qui lisent chaque mois la N.R.F., jusqu'à et y compris la signature de l'"Union industrielle française"...
Laissez-moi vous signaler ^{trois} ~~deux~~ réactions désagréables que j'ai eues en achevant le n° de juillet :

1°. p. 126. Loi militaire. La N.R.F., son directeur et son personnel ont le droit de penser ce qu'ils veulent de la loi militaire. Ils ont même le droit de n'en rien penser. Mais je trouve qu'ils n'ont pas le droit d'aborder de cette façon désinvolte et médiocrement spirituelle une question qui a tant remué, à tort ou à raison, la fente intellectuelle depuis deux ou trois mois. Mieux eût valu n'en rien dire. Au reste, il n'y a pas la matière à plaisanterie...

2°. p. 127. Sottisiers

André Rouveyre est le contraire d'un sot. Il écrit bien souvent comme un cochon, mais, outre qu'écrire n'est pas son métier, ce qu'il écrit

J'espère que ce
correctif suffira
à écarter toute
méprise. Au
reste, mon
hyper-sensibilité
de lecteur vous
prouve à quel
point je vous
suis ami et
combien je suis
susceptible des
qu'il s'agit de
la brime tenue,
de la dignité
d'attitude de
notre maison.

J'ajouterais,
si cela n'avait
par l'air d'un
repentir, que
les derniers n°
notamment

est toujours plein d'intentions probes et généreuses.
Le moins qu'on puisse dire de lui est qu'on lui
doit de l'estime. C'est de plus un malade, presque
un moribond, et je sais que tout dernièrement
encore il a été près de mourir et s'est vu perdu.
J'ajoute que c'est un très fidèle et très combattif
ami d'André fide. Voilà plus de raisons qu'il
n'en faut pour marquer l'inutile cruauté de
ce coup de cravache à un véritable ami de la
maison.

ARCHIVES PAULHAN

3°. Sur les poètes. h. 127.

La N.R.F. s'est élevée, triomphante, sur
les ruines du Mercure. Tout le monde le sait.
La seule chose à peu près défendable du Mercure,
c'est encore sa prodigieuse bibliographie. Pourquoi
ce coup de pied de l'âne au vieux lion déchu?
Pas très foli. Indigne de la tenue de la N.R.F.
Orsoul, pour tout dire en un mot, que jamais
Rivière n'eût toléré cela.

(Vous écrire cela, risque de dénaturer le
caractère plus qu'amical de ces remarques. Mais
imaginez que je vous aie rencontré rue de Grenelle
et que je vous aie dit, avec un sourire affectueux:
" Voyons, cher ami, quelle fâcheuse idée de ...etc.."